



26 mai 2011
Saint-Paul-lès-Dax

Cycle URBANISME DURABLE

2^e Journée-rencontre

L'arbre et le fossé

OU

L'approche des solutions environnementales de l'urbanisme

9h00 : OUVERTURE

Jean Marie BOUDEY, conseiller général, Président du Caue des Landes,
Christian BERTHOUX, adjoint au développement durable, Saint Paul lès Dax

9h15 - EAU, VEGETAL & BIODIVERSITE DANS LE PROJET D'URBANISME

Trame verte, trame bleue, les continuités de la vie

Nathalie DUFAU, responsable Unité Territoriale d'Aménagement Nord-Est, DDTM40

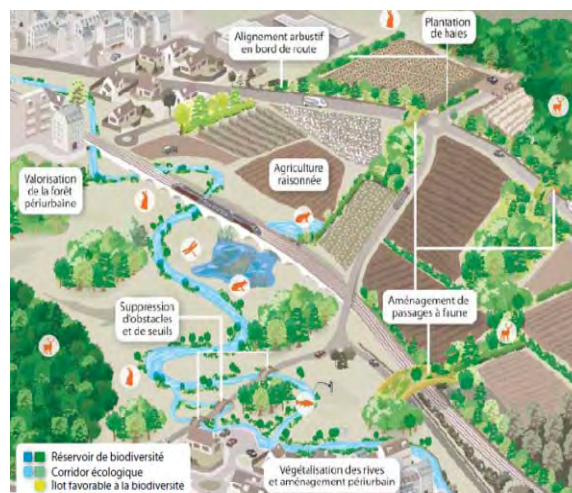
La biodiversité est menacée partout notamment par le développement des activités humaines. Sa préservation passe par le respect de la continuité : les espèces ont besoin de corridors écologiques pour se déplacer et survivre. La préservation ou la restauration de ces continuités écologiques a été prise en compte dans la loi grenelle 2 à travers la trame verte et bleue. Cette trame est désormais un élément incontournable à prendre en compte lors de l'élaboration des documents d'urbanisme, SCOT ou PLU.

Mais dans tout aménagement ou projet, même individuel, il est possible d'agir pour préserver « ces chemins de la vie »

Territoire fragmenté peu favorable à la biodiversité



Continuités restaurées



L'eau dans les documents d'urbanisme

Jean-Yves BOGA, Expert gestion territoriale,
Agence de l'eau Adour-Garonne

Les projets d'urbanisme doivent intégrer les principes de développement durable, notamment ceux liés à la gestion de l'eau et des milieux aquatiques.

Cela peut se traduire par la préservation des zones humides, la protection de l'alimentation en eau potable, la prise en compte des crues et inondations, la limitation du ruissellement des eaux pluviales, l'amélioration de l'assainissement, toutes ces préconisations ayant un lien avec l'urbanisme.

L'agence de l'eau Adour Garonne a édité un guide méthodologique qui traite de ces différents thèmes afin d'apporter des éléments techniques et réglementaires sur l'eau aux acteurs de l'urbanisme. Deux thèmes seront abordés dans la présentation, la préservation des zones humides et la gestion des eaux pluviales.





26 mai 2011
Saint-Paul-lès-Dax

Les solutions alternatives de traitement des eaux pluviales et d'assainissement

Anne DELARCHE-JOLI, ingénieur écologue, CAUE33

La phytoépuration (épuration des eaux par l'intermédiaire de plantes) est bien connue pour le traitement des eaux pluviales, des eaux usées en assainissement autonome et peut même être utilisée pour une étape de l'assainissement collectif. D'autres solutions alternatives se développent pour récupérer, économiser et traiter l'eau, comme par exemple les toilettes sèches.

Mais il est possible d'agir lors de l'aménagement, en adoptant une posture de bon sens plus écologique dès la conception : surfaces moins imperméabilisées, récupération, rétention et filtration...



L'arbre champêtre, outil de l'aménagement

Bruno SIRVEN, Chef de projet, conseiller technique, association "Arbres & Paysages 32"

L'association Arbres et Paysage 32 a été créée en 1990 pour : aménager, protéger, produire, embellir. Au service de tous, l'association a de nombreuses actions d'information et de sensibilisation. Elle participe activement à l'aménagement en intervenant à différents niveaux, conseil et diagnostic, assistance technique pour le montage de projets, plantations d'arbres et de haies champêtres, suivi, entretien et valorisation de l'existant...



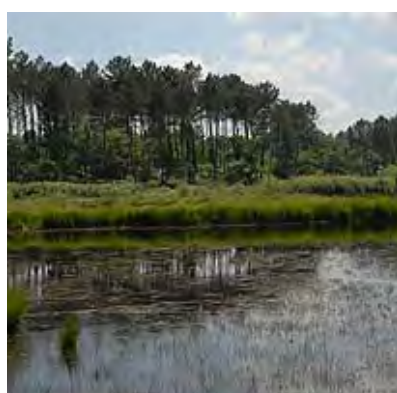
11h15 - TABLE-RONDE : Quelle relation entre aménagement et environnement ?

Frédérique LEMONT, directrice de l'Environnement, CG40

Perrine BONNEFON, chef de Service du bureau d'étude BET "Eau & assainissement", SYDEC

Delphine LABARTHE-LASSERRE, paysagiste

Yannick COULAUD, écologue CAUE24





26 mai 2011
Saint-Paul-lès-Dax

14h15 - Projection du film "La ville-nature" © CNRS/Saga science

Comment concilier développement économique, urbanisme, nature et gestion raisonnée ? L'avenir des villes sera-t-il vert? A découvrir dans ce nouveau saga science « la ville-nature ». Animation présentée au pavillon de France, Exposition universelle, Shanghai 2010.



14h45 - DEMARCHES & OUTILS DE L'URBANISME DURABLE

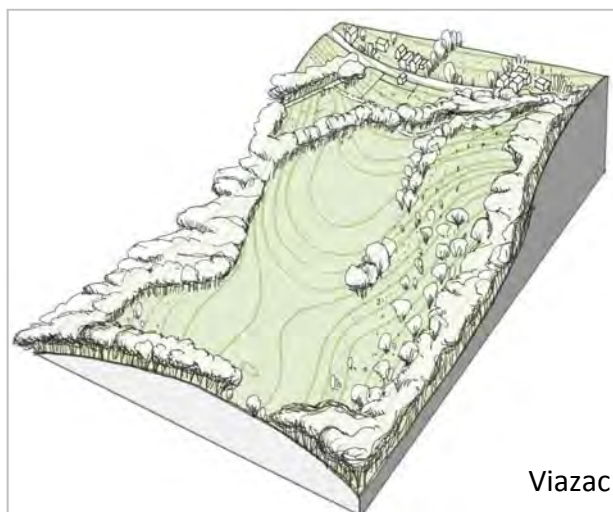
Comment relier l'approche environnementale et le gain de densité ?

Christophe BROICHOT, architecte-urbaniste

Urbaniser dans le respect de l'environnement est le défi auquel est confronté l'urbaniste dans sa pratique professionnelle.

Trois projets d'échelles et de contextes très différents, ayant en commun l'intégration et l'ancrage du projet au lieu, illustreront des possibilités d'aménagement pensé à travers une approche environnementale.

- Viazac (46) 300hbts, confortation d'un hameau sur une ancienne châtaigneraie
- Lachapelle Cabanac (46) 180 habitants, extension du village, recherche de densité
- Pessac (33) 60 000 hbts densification de l'existant.



La ZAC de Lapuyade à Biscarrosse (40)

Maitre d'Ouvrage : SATEL

Aménagement des espaces publics : INGEROP, Conseil et Ingénierie (Mandataire)

Paul TROUILLOT, paysagiste (cotraitant)

Daniel PONS, 1er adjoint au maire

Frédéric DASSIE, responsable du service aménagement de la SATEL

Paul TROUILLOT, paysagiste

La ZAC se déploie en continuité du centre ville, jusqu'à la bordure de la forêt. Ce nouveau quartier bénéficiera d'un traitement paysager constitué de boisements existants, de masses végétales offrant des points d'accroches visuelles, ouvrant des fenêtres sur la ZAC. LA ZAC Lapuyade développe un projet ambitieux d'aménagement des espaces publics de qualité. L'espace à aménager représente 53 ha, dont 1/3 d'espaces verts qui constituent une « coulée verte » (jardin du cimetière, espace tampon, bassins de rétention, noues, fossés...)





26 mai 2011
Saint-Paul-lès-Dax

Le centre bourg de Vieux-Boucau (40)

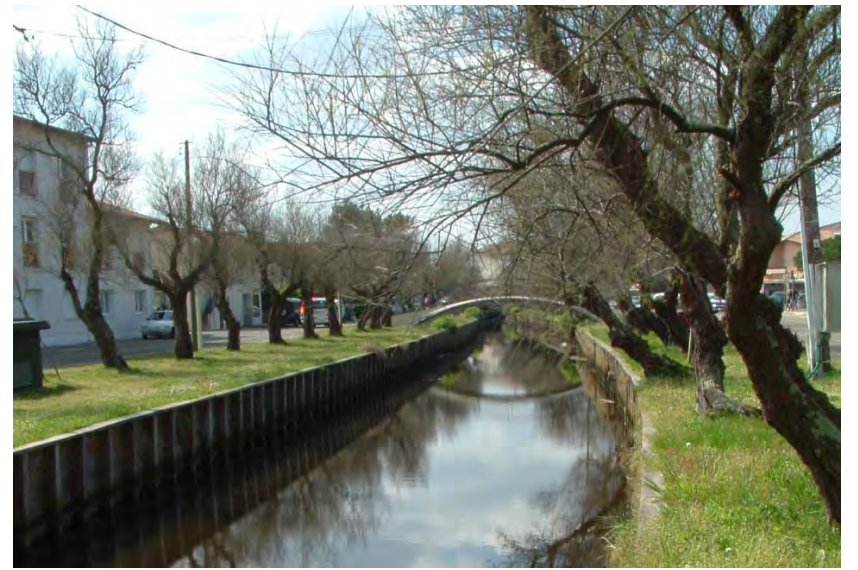
Pierre FROUSTEY, *maire*

Pierre ROCA d'HUYTEZA, *architecte-urbaniste*

Le projet de centre bourg Moïsan a été établi suite à une réflexion municipale sur le devenir du village, avec l'ambition de le dynamiser et d'améliorer la qualité de vie.

Réalisé en concertation avec les habitants, le réaménagement du centre est une intervention globale, avec des actions sur divers composants urbains : les déplacements, le logement et les commerces, les espaces publics.

L'eau et le végétal sont mis en valeur par une coulée de nature le long du cours d'eau du Moïsan.



16h15 - TABLE-RONDE : Comment conduire un projet sensible ?

Gérard FABRE, *maire d'Arue*

La commune d'Arue, au Nord de Roquefort (300 habitants) a souhaité placer l'environnement au cœur de ses projets d'aménagement et d'extension. Suite à une réflexion globale sur l'évolution du bourg, l'étude pour la réalisation d'un éco lotissement d'une quinzaine de logements a été confiée au cabinet Métaphore.



Gérard RIGABER, *élu de Cagnotte*

La commune de Cagnotte (700 habitants), située au sud de Dax, a engagé une réflexion sur la création d'un écoquartier en extension de son bourg et sur l'aménagement et le confortement de son centre.

Une étude urbaine, avec une «Approche Environnementale de l'Urbanisme (AEU)», prévoit la réorganisation du bourg et a permis d'établir un schéma directeur d'organisation de l'écoquartier et du bourg, véritable image prospective du village.

L'équipe est constituée de l'architecte urbaniste Daniel Bruggeman (ADB), du paysagiste Vincent Barth (ArtéSite), et du bureau d'étude SOGREA.



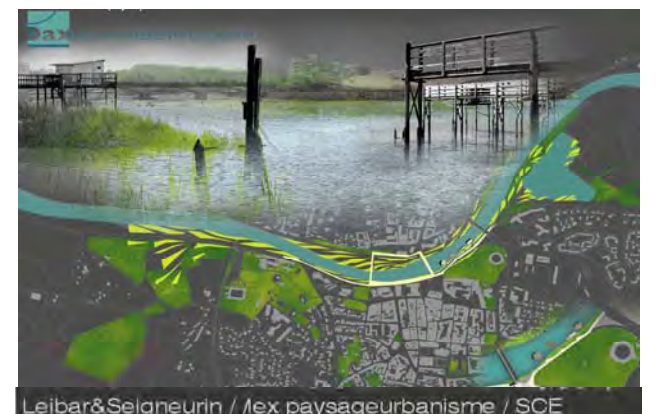
Svetla SCHAFF, *architecte-urbaniste, Service Urbanisme-Aménagement-Habitat, Ville de Dax*

La ville de Dax conduit actuellement un projet d'urbanisme durable avec la création de l'écoquartier du Mousse (90 logements) dont la conception a pris en compte les aspects environnementaux.

La ville a également engagé un vaste programme urbain. Des opérations recomposent le territoire du centre en suivant une cohérence d'ensemble. Certaines sont déjà réalisées ou en cours. Une charte est en cours d'élaboration pour l'aménagement des espaces publics du projet «cœur de ville».



Agence d'architecture Quintanilla-Turcey



Leibar&Seigneurin / lex paysagieurbanisme / SCE